

Zeitschrift: Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie

Herausgeber: Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker

Band: - (1954)

Heft: 136

Rubrik: Verbandsmitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

conditions de son ambiance vitale, amorce lentement l'ère du mouvement raisonné. Les tribus primitives s'adonnent à des danses et à des jeux de plus en plus compliqués.

c) l'homme du début de l'époque historique: les peuples de l'Antiquité (les Hindous, les Egyptiens, les Perses, les Hébreux, les Chinois, puis la Grèce et la Rome Antique), marquent l'avènement du mouvement raisonné, méthodique, à tendance rationnelle. On s'exerce déjà par plaisir, par hygiène et même par éducation et médication, selon des principes et des méthodes préscientifiques.

d) l'homme moderne, l'ère scientifique, le développement des sciences biologiques, viennent définitivement influencer et orienter l'éducation physique et la gymnastique médicale.

Mais ce n'est qu'en 1619 qu'HARVEY découvre le phénomène de la circulation du sang et au XIX^e siècle, que Claude BERNARD donne une assise définitive à la physiologie par la méthode expérimentale. Les grands pédagogues de l'action, notamment ROUSSEAU et PESTALOZZI et les grands chefs d'école de l'éducation corporelle: AMOROS, JAHN, LING, pour ne citer que les principaux, instaurent l'ère pédagogique et rationnelle du mouvement discipliné, à caractère, hygiénique, utilitaire et thérapeutique. Mais la voie rationnelle se fraie difficilement et n'est pas encore tracée avec toute la sûreté que l'on peut attendre d'une éducation scientifique. Le seul exemple de la gymnastique dite «respiratoire», diffusée dans le monde entier par les Suédois, puis réduite à

néant, ces dernières années, par les travaux du physiologiste danois LINDHARD, explique pourquoi la leçon de gymnastique suédoise, — et nous avons pu le constater à l'Institut Royal de Stockholm, en 1946, et comparer avec l'enseignement antérieur — ne comprend plus aucun de ces fameux exercices, dits «respiratoires».

Ce n'est qu'un fait parmi tant d'autres. Autre aspect de la difficulté: le grand pédagogue et physiologiste DEMENY, élève de MAREY, fait en même temps la gloire et la faiblesse de l'Ecole française. Ces indications n'ont d'autre but ici, que de préciser l'importance de la méthode historique et critique dans la formation de l'esprit et de la mentalité des éducateurs physiques et kinésithérapeutes.

De même qu'en physiologie, par exemple, les connaissances actuelles sur le métabolisme musculaire découlent et résultent des théories anciennes, qui n'ont plus qu'une valeur historique et documentaire. utile cependant à connaître, en cinésiologie et en cinésithérapie, il est non moins important de saisir et de comprendre l'évolution et les adaptations techniques et méthodologiques du mouvement rationnel, hygiénique et thérapeutique.

A l'heure où des tendances se manifestent pour réadapter la sélection et la formation professionnelle aux nécessités actuelles, c'est un devoir moral et social de considérer le problème dans toute son envergure, et d'établir des bases et des programmes d'études pédagogiques, techniques et scientifiques. (A suivre.)

Errata

Une malencontreuse coïncidence ayant voulu que les épreuves du dernier numéro nous soient adressées pour la correction alors que nous étions en France, à un Congrès, un nombre impressionnant de «coquilles» de taille émaillent le texte français. Spontanément, nos lecteurs auront rectifié la plupart de ces erreurs typographiques excusables, et subsistant souvent après correction, par suite des difficultés de la langue française pour un «compositeur» de langue allemande. Aussi, nous contentons-nous de rectifier ici les passages de l'article de Mr. le Dr. J. Y. PROBST, sur

LA PHYSIOTHERAPIE MODERNE, en le priant d'accepter nos vives excuses et en le remerciant sincèrement de sa précieuse collaboration.

Ainsi, en sous-titre, nos lecteurs auront lu en rectifiant: «par le Dr. J. Y. PROBST, Médecin de l'Hôpital Cantonal de Lausanne», puis:

Page 13, § 4, ligne 9: «...la destruction de nombreuses cellules cutanées».

Page 13, § 4, lignes 26 et 27: «...représente un bon traitement fortifiant. Malheureusement, on pèche souvent par excès de soleil, et le médecin voit souvent même des débuts de tuberculose...»

Page 13, col. 2, § 2 ligne 4: «... on fait d'abord 10 jours de cure d'air sans soleil, puis on commence par des séances de 5 minutes».

Page 13, § 6, ligne 6: «... en raison de leur commodité d'emploi, et selon les circonstances, pour l'agrément du malade».

Page 14, ligne 8: «... Ce qui se traduit par de la rougeur. Le sang qui circule dans ces vaisseaux cutanés se réchauffe...».

Page 14, ligne 27: «... ceux-ci, bien que n'étant pas atteints directement par la chaleur superficielle, modifient leur activité par réflexe cutanéoviscéral».

Page 15, § 3: «Tout ce qui a été dit sur les effets de la chaleur se rapportait à l'organisme normal».

Page 15, § 4, ligne 3: «... un agent spasmolytique».

§ 5, ligne 6: «... sont calmées instantanément».

Page 15, col. 2, § 1, ligne 13: «... avec des résultats favorables».

Page 16, ligne 2: «... météorologiques et aux infections».

Ligne 3: «... prophylactique».

Lignes 17 et 18: «... produisent une légère anesthésie des nerfs sensibles...».

Page 16, § 2, ligne 15: «Indications: névrites, myalgies, douleurs des parties molles, telles que entorses, tendinites. Pas de contre-indications».

Page 16, col. 2, § 3, ligne 10: «... l'irrigation sanguine des tissus. Les indications médicales des ultra-sons utilisent...».

Page 17, ligne 7: «... les courants diadynamiques, bien plus faciles à manier dans ce cas».

Page 17, § 3, ligne 11: «... évitant ainsi de commettre des erreurs qui feront passer la méthode pour mauvaise, alors qu'elle a simplement été appliquée à mauvais escient».

Et le Dr. PROBST nous pardonnera de passer sous silence toutes les autres erreurs de composition que nos lecteurs auront corrigées à vue. Il eût fallu publier à nouveau toute sa communication, ce qui matériellement et malheureusement nous est impossible. Aussi, ne parlons pas des «perles» qui émaillent tout le texte français du No 135! SIC TRANSIT GLORIA MUNDI!

Chroniques des Congrès

Congrès International du Bürgenstock

Les programmes sont envoyés à toutes les Fédérations qui sont chargées de les distribuer à leurs membres. Les praticiens suisses viennent également de les recevoir et peuvent, à présent, juger de la valeur et de l'importance de ces journées internationales qui se dérouleront pour la première fois dans notre pays. Tous doivent avoir à coeur et à honneur d'y participer, pour témoigner de la vitalité de notre fédération et du désir constant d'élever le niveau scientifique et moral de nos professions. Aussi, remplissez et RETOURNEZ, sans tarder vos bulletins d'inscription pour faciliter la tâche du Comité d'Organisation. Souvenez-vous également, que de longues années s'écouleront avant qu'une manifestation de cette importance puisse s'organiser à nouveau en Suisse, et dans des conditions aussi avantageuses. Dans toutes les professions l'évolution est constante, et s'abstenir, c'est renoncer à progresser et se condamner à la médiocrité. Marquer le pas, croire aux connaissances et aux techniques acquises une fois pour toutes, c'est régresser... pendant que les autres progressent, suivent les congrès. Aussi, à tous les praticiens suisses et à tous nos confrères

étrangers une cordiale bienvenue au Bürgenstock. Les journées du 11—15 sept. 1954 doivent marquer une nouvelle étape dans nos rapports et évolution professionnelle, nationaux et internationaux.

Congrès de Brest et de Lyon. Un compte-rendu paraîtra dans le prochain No, avec une reprise de *Revue commentée de la Presse* que de nombreux lecteurs nous réclament depuis fort longtemps et qu'il a fallu abandonner, faute de place... et aussi, parce que la rédaction ne reçoit jamais la moindre communication... malgré les promesses toujours renouvelées en Assemblée des Délégués!

Pour votre bibliothèque: Nous tenons encore quelques exemplaires

Compte-rendu du 5e Congrès International de Kinésithérapie

magnifique ouvrage de 250 pages, sur papier glacé, Frs 12.80.

La Masso-kinésithérapie et la Physiothérapie au service de la rééducation physique ouvrage illustré, Frs 6.40.

Chronique des Sections

Section Vaudoise

J'ai lu dans le bulletin no 135 d'avril dernier un résumé du rapport présidentiel de la section genevoise et j'ai été attristé d'apprendre qu'il n'y avait que deux élèves à l'Ecole de Physiothérapie de Genève. Mais deux passages de ce rapport m'ont

laissé rêveur! Ce sont ceux-ci: «Il semble que l'on s'oriente vers la création d'une école à Lausanne» et «Il est indispensable qu'une école vaudoise soit ouverte et fasse ses preuves.» Or j'ai l'impression très nette que cette école existe bel et bien, et je ne peux que me féliciter d'y avoir passé deux années qui furent très fructueuses. L'on a que trop

tendance à vouloir démolir notre école vaudoise. Elle n'est pas parfaite c'est certain. Mais qu'est-ce qui est parfait en ce bas monde? Et tout de même quelle est l'école suisse ou étrangère, privée ou officielle, qui peut se targuer d'offrir à ses élèves autant de pratique et autant de cas différents que l'Hospice Orthopédique de la Suisse Romande? Elle ne doivent pas courir les rues ces écoles! Et personne ne me contredira lorsque j'affirme que les plus belles théories, si elles ne sont pas expérimentées et mises en pratique par soi-même, perdent toutes leurs valeurs.

Comme dit plus haut notre école n'est pas parfaite. Sur ce point tout le monde est d'accord et chacun travaille à l'améliorer. Je n'en veux pour preuve que ce passage du rapport médical de Mr. le Dr. Louis Nicod, Directeur a. i. de l'Hospice Orthopédique, extrait du «Rapport sur l'exercice 1953» du dit Hospice: «Nous avons l'intention de donner toujours plus d'importance à l'école de massage. Les masseurs diplômés nous demandent de prolonger leur temps de formation et d'élever leur niveau professionnel en complétant leur programme d'études. De nombreux pourparlers ont eu lieu avec le Service sanitaire cantonal et les organisations professionnelles pour permettre cette évolution qui nous semble judicieuse. «C'est là un précieux encouragement pour le Comité de la Section Vaudoise, qui voit ainsi ses efforts s'acheminer lentement mais sûrement vers des effets heureux. Nous ne pouvons que nous en féliciter et remercier Mr. le Dr. Nicod, la Direction de l'Hospice et Mr. le Dr. Payot, chef du Service sanitaire cantonal, pour la bienveillance qu'ils ont à l'égard de nos revendications.

Et voici le rapport in extenso du chef de l'Ecole Cantonale Vaudoise de Massage (Mr. Louis Jacot) paru dans le même rapport de l'Hospice Orthopédique: «L'Ecole cantonale vaudoise de massage fondée en 1937, fonctionne dès l'origine à l'Hospice orthopédique et utilise pour l'enseignement les installations très complètes de la salle de physiothérapie de cette institution.

1953 a vu notre école en évidente progression et intimement liée à la vie quotidienne très active de la salle de physiothérapie.

Au 1er janvier 1953, l'école comptait 17 élèves, dont deux atteints de cécité totale, répartis en deux classes de première et seconde année. Durant cet exercice, deux élèves de première année ont dû suspendre leurs études pour cause de santé. A tour de rôle, les élèves de deuxième année ont été en stage à l'hôpital cantonal. Deux d'entre eux ont passé quelques semaines à l'institut du Professeur Placide Nicod et un troisième trois mois à l'hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

En automne huit de nos élèves, dont un aveugle et deux étrangers, se sont présentés aux examens finaux avec succès, et ont obtenu le diplôme cantonal de masseur.

Par ailleurs, l'obtention du diplôme était demandée par deux candidats formés dans un institut privé. Leur formation professionnelle n'ayant pas été jugée assez complète, la commission d'examen a exigé des deux intéressés un complément d'étude à acquérir par la fréquentation des cours

de notre école.

A la reprise des cours le 1er octobre, 11 élèves nouveaux ont débuté dans la carrière et constitué une nouvelle première classe.

Au 31 décembre 1953, notre école de massage comptait:

Il élèves de première année, dont trois à l'essai
8 élèves de deuxième année, dont deux externes.

L'enseignement scolaire de la profession de masseur a été dirigé par le Professeur Dr. Jean-Charles Scholder jusqu'en juin, et dès l'automne par le Dr. Louis Nicod. Les cours théoriques (anatomie-physiologie-physiologie de la marche) ont été donnés par les médecins assistants de la maison.

La technique du massage, son action thérapeutique, la mobilisation passive, active et contre la résistance, a été donnée par Mr. Louis Jacot, chef masseur, (à l'Hospice depuis 1916).

En 1954, le nombre des cours sera augmenté par l'introduction d'un programme d'étude plus étendu et répondant mieux aux exigences actuelles de la profession.

La formation psychologique et pratique de nos élèves, indépendamment des cours théoriques, s'est poursuivie à raison de 4 heures par matin (100 heures environ par mois) dans la salle de physiothérapie, sous le contrôle de Mr. Jacot, Mmes. Duflon et Dutoit, masseuses diplômées, depuis sept et cinq ans à l'Hospice.

Ces deux dernières années, il a été fait:

en 1953	en 1952
14657	15098
12005	10912

traitements des malades en séjour à l'Hospice.

traitements des malades venant de l'extérieur.

Ces traitements comprennent: massages généraux-massages locaux (circulatoires, musculaires, articulaires), mobilisation passive et active, avec ou sans décharge, mécanothérapie, électrothérapie (ultra-violets, infra-rouges, ondes courtes, galvanisation, courant diadynamique, exponentiel, ionisation), utilisation d'appareils orthopédiques de redressement, de soutien ou de décharge, rééducation à la marche.

Chaque après-midi, à tour de rôle, deux élèves viennent en outre, à l'Hospice pour s'occuper des malades hospitalisés et pour diriger les exercices de rééducation à la marche (paralysés, amputés, opérés).

Notre école de massage et la salle de physiothérapie ont accompli une oeuvre utile et variée, très favorable à la formation professionnelle de techniciens en masso-physiothérapie.»

De tout ceci il ressort donc, (je me répète et je m'en excuse) que l'école vaudoise existe, que son programme s'améliore chaque année, et que si nos propositions sont acceptées par les autorités même en partie, elle n'aura plus aucune raison de ne pas être reconnue par l'ASPMP.

C'est en complet accord avec le Comité de Section que j'ai fait cette petite mise au point qui me paraissait nécessaire.

Pour le Comité de la Section Vaudoise, le secrétaire: *Ch. Loertscher.*



L'Hospice orthopédique à Lausanne (Salle de gymnastique)